

Aspasia Marangou Sierepekli  
Compte rendu/ M.Patrick Poncet  
Avril 2006

**Sujet: A quoi sert le « patrimoine mondial » ?**

On peut dire, que la notion de la protection du « patrimoine mondial » existe depuis l'antiquité. Dans l'année 140 avant J-C, le poète grec Antipater de Sidon avait créé une liste qui incluait les sept merveilles du monde et peu après un autre grec Philon de Byzance a même publié cette liste dans un de ces ouvrages, afin de promouvoir leur préservation.

Aujourd'hui, c'est le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization), qui est responsable pour la préservation mais aussi pour la sélection des sites qui sont inclus dans le « patrimoine mondial ». En 1972, l'UNESCO a signé la Convention pour la protection du patrimoine culturel et naturel du monde. Cette Convention vise à protéger ces endroits qui sont de plus en plus menacés par les intérêts économiques, la dégradation de l'environnement etc. En 1978, les premiers sites se sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial. L'UNESCO assume la responsabilité de ces sites et aide les pays membres à identifier et conserver ces endroits.

Le Comité du Patrimoine Mondial est dirigé par un secrétariat et composé par les délégations de chaque état membre. Le Comité divise les divers sites en a) héritage culturel et b) en héritage naturel.

Aujourd'hui, il y a 812 sites dans le Patrimoine Mondial, situés dans 137 pays, parmi lesquelles 628 sont culturelles, 160 naturelles et 24 de caractère mixte. Il existe aussi une liste de sites qui se trouvent en péril, pour encourager la prise des mesures afin de sauvegarder ces endroits.

Un exemple d'un site du patrimoine mondial en péril constitué l'Angkor qui se trouve au Cambodge. Angkor était l'ancienne capitale de l'Empire Khmer qui a régné du 9<sup>ème</sup> au 15 siècle. Angkor est le plus grand et le plus harmonieux des temples du complexe monumental d'Angkor et un des exemples les mieux conservés d'architecture khmère. Après l'abandon de la capitale vers 1431, le site était laissé à l'abandon et était couvert par la végétation de la jungle tropicale. De plus, le site fut pillé à plusieurs reprises par des trafiquants d'art.

Ce n'est qu'en 1992 que l'UNESCO s'est lancé dans un projet afin sauvegarder et de mettre en valeur le site de Angkor. La réussite du projet a permis même au Comité du Patrimoine Mondial de retirer Angkor de la liste du Patrimoine en péril en 2004. Aujourd'hui, la plus grande partie du site d'Angkor peut être visité.

L'implication de l'UNESCO dans le pays pour la protection du site a aussi amené des transformations politiques et sociales. Pour la première fois des élections libres ont été organisé sous la surveillance de l'ONU. L'ouverture du site d'Angkor a augmenté le nombre de touristes dans le pays et a permis aux Cambodgiens de réutiliser le site comme symbole national. Aussi, le gouvernement cambodgien a créé un corps « équivalent » à celui de l'UNESCO qui est responsable pour la protection du site et de l'aménagement de la région d'Angkor (APSARA).

La notion du patrimoine mondial, prend plus d'ampleur aujourd'hui à cause des diverses menaces qui entourent le patrimoine mondial comme la pollution, la pression urbaine et touristique etc. Le tourisme plus précisément représente à la fois une menace

Aspasia Marangou Sierepekli  
Compte rendu/ M.Patrick Poncet  
Avril 2006

mais aussi un aspect positif en ce qui concerne le patrimoine mondial. Une menace parce que le tourisme « des masses » peut être un facteur de dégradation des sites patrimoniaux. De l'autre côté, le tourisme aide économiquement à la préservation du patrimoine mondial.

Le processus de conservation du patrimoine doit aussi inspirer les peuples à l'échelle locale mais aussi mondiale (comme le cas des Cambodgiens). Le patrimoine doit être perçu comme un lien culturel qui reflète l'histoire, les coutumes, le passé.

Cependant beaucoup critiquent la notion du patrimoine mondial parce que les sites sous protection sont inégalement répartis. C'est vrai que la plupart de sites se trouvent en Europe et en Amérique du Nord. Mais pour assurer une protection et une conservation de ces endroits il faut de l'argent ce qui exclut les pays pauvres.

Le patrimoine mondial sert tout d'abord à la préservation des sites culturels et naturels. Mais le plus important est que ce patrimoine est un héritage du passé « qui sert aux sociétés à se localiser et à s'orienter dans et par l'histoire » (Patrick Poncet) mais aussi un héritage qui mérite d'être transmis aux générations à venir.

L'exposé était suivi par un débat autour des deux questions :

- 1). Existe-il vraiment un risque d'une uniformisation culturelle ?
- 2). Etes-vous d'accord que des endroits comme le centre de concentration d'Auschwitz en Pologne soient inclus dans la liste du Patrimoine Mondiale ?

La réponse de la première question était négative parce que la culture est encore très profondément ancrée dans chaque individu et ça serait très difficile de l'uniformiser. Deux camps ont été organisés autour de la deuxième question. Ceux qui étaient pour que Auschwitz soit inclus dans la liste du Patrimoine Mondial parce que ça représente aussi notre patrimoine, bien ou mauvais. Les autres qui étaient opposés à cette idée parce que ça ramène à la souffrance d'un peuple et doit être réservé mais pas comme endroit du mass tourism.

## **Listes des questions préparées**

Exposé : A quoi sert le patrimoine mondiale ?

«Le patrimoine est l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir». (Extrait de la convention de 1972).

### Questions.

- 1). Comment la mondialisation se lie t-elle à la protection du patrimoine ? Notre époque n'est-elle pas devenue celle du « tout patrimoine » ? Est-vous d'accord que par exemple l'Acropole d'Athènes soit incorporée dans la liste du patrimoine mondiale ? Ne perd pas t-elle pas de sa valeur national ?

- 2). La mise en patrimoine ne signifie pas une menace des cultures minoritaires par la culture majoritaire puisque c'est l'Etat qui décide et dirige les procédures de conservation et de protection ?
- 3). Le patrimoine mondial n'est-t-il pas inégalement reparti ?
- 4). « Certains estiment que la mise en patrimoine généralisée à l'échelle du Monde vise, sous couvert de reconnaissance de la diversité culturelle, à propager des normes culturelles et des modalités technico-économiques de conservation et de mise en valeur occidentale. » Etes vous partisans de cette idée ?
- 5). Croyez vous que le patrimoine est un donné ou un construit et pourquoi ?
- 6). « Voyez-vous dans les allégories du patrimoine qui marquent en particulier les pays occidentaux, un indice de l'incapacité des sociétés développés à se projeter dans l'avenir, à accepter la création culturelle et l'avant-garde et donc de leur conservatisme ? » Choay 1992.
- 7). Existe-il vraiment un risque d'une uniformisation culturelle ?
- 8). Etes-vous d'accord que des endroits comme le centre de concentration d'Auschwitz en Pologne soient inclus dans la liste du Patrimoine Mondiale ?